



Dijon, le 24 juin 2026

Courrier intersyndical à l'attention de Mme Isabelle Pasteur, vice-présidente en charge du personnel, de Mme Dominique Martin-Gendre, maire adjointe en charge du commerce, de M Jordan Gallois, maire adjoint en charge du dialogue social.

Objet : Comité social territorial du 1er juillet 2026. Demande de report du dossier « Direction du Commerce et de l'artisanat : Nouvelle organisation »

Mesdames, Monsieur les élu.es,

Les organisations CGT, FO, CFDT, UNSA et FA-FPT réunies en intersyndicale souhaitent attirer votre attention sur la situation préoccupante au sein de la direction du Commerce et de l'artisanat.

Lors de la réunion technique du 17 juin 2026, le projet d'« Ajustement organisationnel » a été présenté aux organisations syndicales. Pour mémoire, ce dossier avait déjà fait l'objet d'un passage en instance lors du CST du 5 décembre 2025 mais, compte tenu de l'aspect prématuré de cette réorganisation et de la non-participation des agents et agentes de la direction à ce projet, les organisations syndicales ont demandé le report du dossier.

À ce jour et suite à la présentation technique du nouveau projet, force est de constater qu'une partie des attentes a été réalisée mais qu'il reste de nombreuses zones d'ombre.

En effet, la direction des ressources humaines a bien mis en œuvre un accompagnement de la direction, proposant une analyse des ressources actuelles, des entretiens individuels afin de recueillir la parole des agent.es, des ateliers collectifs ainsi qu'une évaluation de l'état des relations interpersonnelles et de l'ambiance au travail. Celle-ci fait apparaître une note de 2,6 sur 10, particulièrement préoccupante, révélatrice d'une situation collective relevant des risques socio-organisationnels.

Par ailleurs, les agents et agentes ont exprimé à l'employeur une perte de confiance dans la méthode pour réorganiser la direction ainsi qu'un besoin de stabilité et de reconnaissance professionnelle. Ces éléments ont été confirmés lors d'un questionnaire anonyme envoyé par une organisation syndicale à l'ensemble des agent.es, faisant apparaître une perte de sens. En outre, la direction vit à l'heure actuelle des départs de collègues pourtant expérimenté.es et attaché.es à leur mission. Nous tenons à rappeler la situation d'instabilité de la direction qui, depuis 10 ans, a vu se succéder pas moins de 5 directeurs-trices. Enfin, cette direction a été traversée par de fortes tensions liées au non-respect des prérogatives entre fonctionnaires et élu.es, provoquant des dysfonctionnements et de la souffrance au travail.

À ce jour, nous ne pouvons que constater que le projet ne répond pas à cette demande de stabilité et de clarté. Le nouvel organigramme a été présenté à une partie des agent.es mais pas à l'ensemble des équipes. Les fiches de postes, éléments essentiels à la compréhension des missions et des activités de chacun.e, n'ont pas été transmises ni aux équipes, ni aux organisations syndicales. Des tensions sont apparues concernant de nouveaux postes ouverts au recrutement, notamment sur conditions garantissant l'égalité d'accès et le non fléchage a priori.

Enfin, nous alertons sur les locaux et les conditions de travail qui, à l'heure actuelle, ne permettent pas de répondre au besoin de cohésion et de travail collectif, pourtant nécessaires pour retrouver un climat au sein de la direction serein et apaisé.

Pour l'ensemble de ces raisons, les organisations syndicales demandent :

- Le report du dossier « Direction du Commerce et de l'artisanat : Nouvelle organisation » à un prochain CST ;
- L'organisation d'une réunion plénière avec l'ensemble des agent.es et en présence des organisations syndicales en amont de la prochaine instance.

Cordialement.

Pour la CGT

Sandrine

El Mekki

Pour la CFDT

Laurent

Vandroux

Pour FO

Bernard

Bouzagheti

Pour l'UNSA

Pierre

Emmanuel

Labeille

Pour la FA-FPT

Sébastien

Leblanc

Copies à : Jean Gabriel Madinier, Marie Claire Besançon, Christory Caurette, Cédric Philibert